

Nom de la Mission : Projet de Réhabilitation des systèmes d’Alimentation en Eau Potable (AEP) dans les centres secondaires de la République Démocratique du Congo (RDC) Phase 1, tranche 2 Financement : Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW)	Valeur totale du contrat :
Pays : RDC Lieu : Province de Bandundu (Centres de Kikwit, Kenge, Masi-Manimba, Bulungu et Idiofa)	Durée de la mission : 36 mois
Nom du Client : REGIDESO	Nombre total d’employés-mois : 119 h/m
Adresse du Client : 9-63 Boulevard du 30 Juin B.P. 12 599 Gombe-Kinshasa	Valeur du contrat VSIA :
Date de démarrage : 01/2009 Date d’achèvement : 04/2018	Nombre d’employés-mois fournis par le(s) partenaire(s) : 142 h/m
Nom des partenaires éventuels : IGIP, Allemagne VSi Planning, Belgique	Nom des cadres professionnels de VSi Afrique et leurs fonctions : Directeur de projet : Philippe V.SCHANDEVYL Chef de mission : Wajdi AMIRI Chef de mission adjoint : Clément SALGUES Environnementaliste : Jacques FRANSSEN Dessinateurs, topographes, personnel (VSIA) DPO, secrétaires :
Description du projet : <p>Les cinq centres secondaires dans la province du Bandundu (Centres de Kikwit, Kenge, Masi-Manimba, Bulungu et Idiofa) constituent la seconde tranche du projet « AEP Centres Secondaires – Phase I, tranche 2 ». Le promoteur du projet est la REGIDESO, Kinshasa, agissant sous la tutelle du Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité.</p> <p>Les objectifs du programme sont de mettre en état (techniquement et commercialement) les systèmes d’AEP, afin de couvrir les besoins de base en eau potable de bonne qualité dans les centres d’intervention en respectant les normes d’hygiène. Le projet vise aussi à réduire les risques des maladies d’origine hydrique par la réalisation des installations d’assainissement décentralisées améliorées.</p> <p>Le projet vise à rendre possible une exploitation et une gestion autonome dans les centres d’intervention et par rapport au siège du promoteur, capables de servir d’exemple à d’autres centres comparables.</p>	

Description des services rendus :

L'ensemble des prestations de l'ingénieur-conseil (IC) est décomposé en la réalisation des études d'exécution détaillées et des mesures d'urgence, en élaboration des dossiers d'appel d'offres, mesures d'investissement (MI) (contrôle et surveillance des travaux) et en mesures d'accompagnement (MA) :

Les études d'exécution portent sur :

1. La collecte des données de base et l'élaboration des rapports d'inventaire
2. L'élaboration du rapport des critères de conception
3. L'élaboration du rapport socio-économique
4. l'élaboration des études d'APS et d'APD
5. L'élaboration du rapport d'études d'impact environnemental et social des 5 centres secondaires
6. l'élaboration des DAO en deux grands lots (Grand lot 1 : Centres de Bulungu et Masimanimba ; Grand lot 2 : Centres de Kikwit, d'Idiofa et Kenge),
7. l'assistance technique au lancement des appels d'offres, au dépouillement des offres et à l'attribution des marchés

Les Mesures d'Investissement portent sur :

1. Contrôle et la surveillance des travaux, y compris les réceptions et pour les mesures techniques suivantes
2. Réhabilitation et optimisation des installations d'AEP, incluant la réhabilitation des prises d'eau avec leurs équipements électromécaniques en incluant la conduite de refoulement, le réseau de distribution, la réhabilitation des installations de production et de captage d'eau, ainsi que des réservoirs de stockage, réhabilitation des bornes-fontaines (BF) publiques sous forme de « kiosques à eau » et construction des nouvelles bornes fontaines
3. Approbation des plans d'exécution
4. Approbation des états financiers
5. Remplacement et installation des nouveaux compteurs d'eau (protégés) des branchements particuliers chez les abonnés domestiques et dans les bornes fontaines
6. Mesures d'assainissement et mesures d'urgence de drainage pour réduire les risques d'inondations, de pollution et des érosions
7. Réalisation des installations d'assainissement décentralisé améliorées, notamment dans les centres de santé, écoles et marchés publics
8. Campagne de sensibilisation sur la contamination de l'eau et analyse Ecoli.
9. Elaboration des rapports mensuels, trimestriels d'avancement des travaux
10. Direction et coordination des travaux
11. Réception provisoire des travaux
12. Réception définitive des travaux

Les Mesures d'Accompagnement se concentrent sur ces aspects principaux :

- 1 Etat des lieux du service de l'eau de chaque centre
- 2 Etat de système de distribution et de vente de l'eau
- 3 Etat de gestion des bornes fontaines
- 4 Elaboration des stratégies d'intervention pendant la durée des travaux et proposer des grandes lignes de la méthodologie à suivre afin d'établir un plan d'action
- 5 Formation du personnel d'exploitation de la REGISESO au niveau local dans les centres sur place et à Kinshasa (UNICOMPEX)
- 6 Sensibilisation de la population bénéficiaire desservie par les BF à accepter le paiement cash de l'eau selon la consommation
- 7 Réalisation des campagnes de sensibilisation sur l'hygiène
- 8 Assistance à la gestion future des kiosques commercialisés (BF) : formation et sensibilisation des revendeurs d'eau.
- 9 Analyse de la qualité bactériologique et physico-chimique des points d'eau (Ecoli) et comptage aux bornes fontaines